



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 24

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 27) — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act;*

(Ministre ASAGWARA)

(N° 230) — *Loi sur la Journée de la Campagne Moose Hide (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Moose Hide Campaign Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended);*

(M. BLASHKO)

(N° 231) — *Loi sur le Mois du patrimoine autochtone (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Indigenous Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended).*

(M^{me} CROSS)

M^{me} KENNEDY, ministre du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, fait une déclaration au sujet des Jeux d'hiver du Manitoba de 2026.

M^{me} BYRAM fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du Règlement, M^{me} la ministre KENNEDY, M. KING, M. le ministre SIMARD ainsi que MM. GOERTZEN et BLASHKO font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodensitomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler tout projet d'ouverture de sites d'injection de drogues dans la communauté de Point Douglas, y compris le site devant se situer au 200, autoroute Disraeli, et à légiférer pour qu'aucun nouveau site d'injection ne puisse être proposé sans le soutien de la communauté.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler tout projet d'ouverture de sites d'injection de drogues dans la communauté de Point Douglas, y compris le site devant se situer au 200, autoroute Disraeli, et à légiférer pour qu'aucun nouveau site d'injection ne puisse être proposé sans le soutien de la communauté.

M. KING — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à construire sans délai une série de voies de dépassement le long de la route provinciale à grande circulation n° 8 entre la route provinciale à grande circulation n° 67 et la route provinciale secondaire n° 231, et ce, avant de réparer le tronçon de la route provinciale à grande circulation n° 8 situé entre la route provinciale secondaire n° 230 et le périmètre et d'y entreprendre d'éventuels travaux de réfection.

M. LAGASSÉ — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à retirer des impôts fonciers le financement de l'éducation et l'impôt y afférent et à trouver un moyen juste et équitable pour financer l'éducation au Manitoba.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le ministre du Transport à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale secondaire n° 482 afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. PERCHOTTE — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à rétablir immédiatement le financement des travaux de revêtement de la route provinciale secondaire n° 227 et à respecter les engagements que le gouvernement provincial a pris envers les Manitobains quant à la réalisation de tous les projets tels qu'ils sont décrits dans la stratégie d'investissement pluriannuel dans le réseau routier de 2023, et ce, sans en modifier ni le contenu, ni l'envergure, ni les échéances fixées.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi sur le Comité d'examen des décès causés par de la violence de la part d'un partenaire intime/The Intimate Partner Violence Death Review Committee Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M^{mes} BYRAM, ROBBINS et COOK ainsi que M. BALCAEN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM, M. EWASKO et M^{me} HIEBERT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 30.

(Document parlementaire n° 9)

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey